

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0560 du 12 mars 2014

Arrêté du 30 septembre 2013

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MEUSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des finances publiques de l'intérim de la direction
départementale des finances publiques de la Meuse

Date d'application : 28 octobre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MEUSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE
L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MEUSE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Service des ressources humaines
Sous-Direction de l'encadrement et des relations sociales
Bureau RH-1B

A R R Ê T É

**chargeant un administrateur des finances publiques adjoint
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Meuse**

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Eric PIQUE, administrateur des finances publiques adjoint, 3^{ème} échelon, directeur du pôle gestion publique, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Meuse, en remplacement de M. Patrick NAERT, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 28 octobre 2013.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 30 septembre 2013

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES,

HUGUES PERRIN

